



13 rue du Maréchal Koënik - 78480 Verneuil s/ Seine
Tel : 06 21 96 29 35 / 01 71 52 83 99
Org. de formation N° : 11 78 80548 78
SIRET : 493 993 273 00041
Certifié QUALIOPI (Formation, BC)
Email : contact@mjconseil-rh.com
Site web : www.mjconseil-rh.com

Recueil des formations 2025

Domaine de formation : **Ressources Humaines**

Sous-domaine de formation : **Efficacité opérationnelle**

Préparer l'Évaluation annuelle et l'Entretien de Parcours Professionnels

Cette formation est destinée aux collaborateurs, afin de leur permettre d'acquérir les compétences opérationnelles pour gérer et manager l'employabilité les compétences de vos collaborateurs de manière optimale, grâce à une préparation intelligente des « Évaluations annuelles » et « l'Entretien de parcours professionnels » (Service Public)

Code web : FMJC-RH-GPEC	Durée : 3 jours (21 heures)	Prix inter : 1 990,00 € HT / personne Forfait intra : 5 900,00 € HT (6 stagiaires maximum)
Taux de satisfaction : 4,97/5 Taux d'assiduité : 100 %	Formation OPCO	

Public concerné :

- Les collaborateurs (employés, agents de maîtrise, chef de projets, responsables...).

Prérequis :

- Aucun prérequis

Durée et modalités d'organisation :

- Durée : **21 heures** (3 jours, 6 demi-journées)
- Horaires et pauses : Chaque journée est structurée comme suit :
 - *Matin* : 09h00 – 12h30 (pause de 15 min à 10h30)
 - *Déjeuner* : 12h30 – 13h30
 - *Après-midi* : 13h30 – 17h00 (pause de 15 min à 15h00)
- Dates : **à définir (parcours personnalisé)**
- Effectif : Groupes de 2 à 10 participants maximum

Lieu et contact :

- Inter : MJ CONSEIL en RH, 13 rue maréchal Koënik – 78480 VERNEUIL S/Seine
- Intra : dans les locaux de l'entreprise
- Contact : 06 21 96 29 35 – contact@mjconseil-rh.com – www.mjconseil-rh.com

Modalités et délai d'accès :

- Pour toute demande de formation, contactez-nous par mail contact@mjconseil-rh.com ou à l'aide du formulaire de contact.

- Nous nous engageons à vous répondre sous **un délai de 3 jours ouvrés**. La date de début de formation sera envisagée au mieux en fonction de vos besoins, disponibilités, préférences et contraintes. Le délai de mise en place de la formation peut également dépendre du mode de financement choisi.
- **Formation intra-entreprise et inter-entreprise :**
 - **Fonds propres :** Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du formateur et du(ou des) stagiaire(s), la formation est mise en place dans un délais moyen de 1 mois.
 - **Financement OPCO :**
 - **Subrogation de paiement :** La formation est mise en place dès connaissance de l'acceptation de la prise en charge financière par l'OPCO.
 - **Sans subrogation de paiement :** La formation est mise en place dès réception du devis et des conventions de formation validées.
 - Dans le cas d'accueil de personnes en situation de handicap nécessitant des aménagements, dès lors que la faisabilité est confirmée, le délai d'accès est réévalué avec le client.

Accessibilité :

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap : conditions d'accueil, d'accès et de sécurisation des parcours de formation (locaux, adaptation des moyens de la prestation).

Modalités pédagogiques :

- À distance et en présentiel + activité de suivi à distance.

Modalités d'Évaluation :

- Questionnaire préliminaire.
- Évaluation des connaissances au démarrage de la formation.
- Évaluation des connaissances : contrôle continu, mises en situation, études des cas concret.
- Évaluation des acquis réalisés en fin de formation par un questionnaire écrit.

Sanction de la formation :

- Attestation de présence.

Objectifs pédagogiques et opérationnels :

Être capable de :

- Anticiper les demandes de formation pour gagner en employabilité,
- Préparer un parcours de formation personnalisé au regard du projet personnel et de la stratégie de développement de l'entreprise.
- Préparer l'entretien d'évaluation annuelle : arguments, motivations, analyse des objectifs, évolution des compétences, perspectives d'évolution.
- Préparer l'entretien de parcours professionnel (EPP) :
 - Intégrer les nouvelles exigences de la réforme des entretiens de parcours professionnels.
 - Cartographier vos compétences actuelles, préparer l'entretien EA et EPP (guide responsable et salarié).
 - Définir un plan d'action pour renforcer l'employabilité.

Programme :

- **Module 1 (½ jour) : Les bases pour comprendre les Entretiens d'évaluation et Entretiens de parcours**
 - Vocabulaire : postes, emplois-types, métiers, familles et sous-familles professionnelles
 - Composantes d'un métier et d'une compétence
 - Catégories de compétences d'un métier
 - Passerelles entre métiers
 - Critères d'évaluation des compétences
 - Écarts de compétences métiers et actions associées
- **Module 2 (½ jour) : Appropriation de l'outil Évaluation Annuelle**
 - Anticiper et préparer l'entretien d'évaluation annuelle
 - Comprendre les fonctionnalités de l'outil d'évaluation annuelle
 - Lire et utiliser les cartographies de compétences individuelles
 - Préparer l'évaluation collaborateur
 - Comprendre et expliquer les écarts compétences/métier
- **Module 3 (1 jour) : Appropriation de l'outil Entretien de Parcours Professionnel**
 - Anticiper et préparer l'entretien de parcours (périodicité, obligations légales, état des lieux 6 ans)
 - Comprendre les fonctionnalités de l'outil entretien de parcours
 - Identifier les formations, mobilités ou évolutions à proposer
 - Assurer le lien entre entretien annuel et entretien de parcours professionnel (non-évaluation vs développement)
 - Quelle posture managériale adopter dans le cadre de l'entretien de parcours professionnel ?
- **Module 4 (1 jour) : Cas pratiques d'utilisation**
 - Analyser des écarts de compétences selon référentiel métier et définir avec le collaborateur un plan d'action
 - Préparer les actions de formation ou évolution interne
 - Préparer les mutations, promotions internes ou mobilités métiers

Aptitudes et compétences :

- Être capable d'appliquer dans sa pratique managériale quotidienne les acquis de la formation pour définir une stratégie de gestion des compétences et des parcours dans une organisation.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Support de cours – Exercices pratiques – Mise en situation.
- Salle de formation, ordinateur, écran plat, chevalet de conférence.
- Techniques de formation/action : ateliers de mises en situation, études de cas concrets et pratiques avec restitutions (oral et écrit).
- Exercices de mise en situation pratique : exercices sur des cas concrets et analyse.

- Apports théoriques : les dispositifs (VAE, BC, CPF, CEP..), grille des compétences, fiches métiers, des exemples d'outils EA, EPP.
- Évaluation à chaud et à froid.
- Évaluation des connaissances.

Débouchés et suite du parcours :

- Compétence transversale permettant optimiser l'évolution des compétences et des parcours des salariés et de définir un plan de développement des compétences personnalisé.
- Définir un plan de succession, définir des grilles salariales, définir un plan de développement des compétences.

Formatrice :

Maria-Jésus TOVAR-ROJAS, spécialiste GEPP/GPEC et management des équipes projets, 37 ans d'expérience professionnelle dans le management des équipes projets, Conduite des projets et l'accompagnement des entreprises (PME, TPE, ETI, grands groupes) à la mise en place d'une stratégie RH anticipative [GEPP/GPEC, Processus des évaluations annuelles et Entretiens professionnels, Processus de recrutement, Plan de formation].

Son objectif est de permettre aux Manager et Dirigeants de constituer des équipes efficaces et performantes, grâce à la valorisation des compétences et des talents de membres de l'équipe. Depuis 25 ans, elle dirige l'organisme de formation MJ CONSEIL en RH qu'elle a fondé. Formatrice et coach certifié, membre actif et juré certificateur des coachs au syndicat professionnel des métiers du coaching (SPMC).